

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01120  
Numéro SIREN : 539 036 327  
Nom ou dénomination : 27 JUILLET

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2020 sous le numéro de dépôt 56153



20200561532019

DATE DEPOT : 05/08/2020

N° DE DEPOT : 56153

N° GESTION : 2012B01120

N° SIREN : 539036327

DENOMINATION : 27 JUILLET

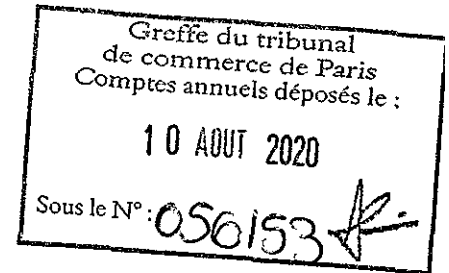
ADRESSE : 122 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris

MILLESIME : 2019

**27 JUILLET**

S.A.S.U. au capital de 5 000,00 Euros  
**Siège social :** 122 rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS  
**R.C.S :** Paris B 539 036 327



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE ANNUELLE DU 15/07/2020**

Le 15/07/2020,  
à 18 Heures,

Madame Katherina TRUG, associé unique de la société 27 JUILLET, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Madame Katherina TRUG, préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

AS

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **Décision n° 1**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître un bénéfice de 974,00 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

### **Décision n° 2**

#### **Résultat – Affectation**

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 faisant ressortir un bénéfice de 974,00 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 11 055,72 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 12 029,72 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 12 029,72 Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 208,84 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 11 820,88 Euros

#### **Rappel des dividendes distribués**

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

### **Décision n° 3**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

### **Décision n° 4**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

*Zathenia* 

## **27 JUILLET**

S.A.S.U. au capital de 5 000,00 Euros  
**Siège social** : 122 rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS  
**R.C.S** : Paris B 539 036 327

-----

### **Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019**

, associé unique et gérant de la société 27 JUILLET, soussigné, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

#### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **6 500,00** Euros contre **17 000,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **5 380,00** Euros pour l'exercice, contre **16 794,59** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **2 303,00** Euros au 31/12/2019 contre **12 718,59** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **77,00** Euros au 31/12/2019 contre **76,00** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **3 000,00** Euros au 31/12/2019 contre **4 000,00** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **0** Euros au 31/12/2019 et **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **0** Euros au 31/12/2019 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2019, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **974,00** Euros contre un bénéfice de **174,41** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

#### **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

### **Bilan :**

#### ***A l'actif:***

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **50 117,65** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **1 997,65** Euros, soit un montant net de **48 120,00** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **48 120,00** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **66 478,39** Euros, contre **47 968,68** Euros pour l'exercice précédent.

#### ***Au passif:***

- Les capitaux propres s'élèvent à **17 238,56** Euros, contre **16 264,56** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **97 359,83** Euros contre **79 824,12** Euros l'année précédente.

### **Compte de résultat :**

Les produits d'exploitation ressortent à **6 500,00** Euros au 31/12/2019, contre **17 000,00** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **1 120,00** Euros, contre **205,41** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

### **Résultats - Affectation :**

L'exercice clos le **31/12/2019** fait ressortir un bénéfice de **974,00** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **11 055,72** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **12 029,72** Euros. Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 208,84 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 11 820,88 Euros

### **RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.



Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS  
Le 30/06/2020

Le Président

*Katherine D*

ETATS FINANCIERS DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

## ***Règles et Méthodes Comptables***

(code du commerce articles 9 et 11 – Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **a) Immobilisations corporelles.**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations techniques : ..... 5 ans
- Matériel et Outillage Industriels : ..... 5 ans
- Installations Générales : ..... 10 ans
- Mobilier : ..... 4 ans
- Matériel de bureau et Informatique : ..... 3 ans

### **b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **c) Stocks.**

Les stocks sont évalués suivant la méthode (premier entré, premier sorti) / du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks/ sont éventuellement inclus.

REPERTOIRE COMPTABLE NATIONAL

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

**d) Créances.**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**e) Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevalueur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevalueur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Ecart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Désignation de l'entreprise : 27 JUILLET Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 122 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS Durée de l'exercice précédent \* 1 | 2 |

Numéro SIRET \* 5 3 9 0 3 6 3 2 7 0 0 0 2 8 Néant  \*

Exercice N clos le. 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 9 |

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AI'	AG		
	Fonds commercial (I)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terreins	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 998	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	48 120	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BII	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	48 120	
				1 998	
		50 118			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
	CRÉANCES	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
DIVERS	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	62 774	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	6 058	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	68 833	
		68 833			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	116 953	
				1 998	
		118 951			
Renvois : (I) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété :			CR		
Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		27 JUILLET		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 5 000...)	DA	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	209		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> FI )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	11 056		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	828		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	17 093		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	80 574		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 640		
	Dettes fiscales et sociales	DY	146		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB	6 500		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	99 860		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	116 953		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	99 860			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EJ				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		27 JUILLET		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	6 500	FH	6 500	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 500	FK	6 500	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	6 500
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	5 449	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	77	
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 526	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	974
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II) + III - IV + V - VI)</b>					GW	974

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COPIE DÉPOSÉE À LA BIBLIOTHÈQUE

4

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		27 JUILLET		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7)			(VI)	HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			UG	
	Total des charges exceptionnelles (7)			(VIII)	HH
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				II	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	IJ	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	146
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	6 500
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 672
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	828
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY	
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *		HP	
		Dont - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		JK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE